

des fois déjà, fait l'expérience de l'efficacité de cette dévotion. Nous fîmes allumer sept lampes dans notre Cathédrale, lesquelles devaient brûler devant l'image de N. D. des sept douleurs pendant toute la durée de notre absence, et nous invitâmes les bonnes âmes de Nicolet à honorer avec nous la Compassion de la Sainte Vierge, pour obtenir le succès de notre voyage.

Nous avons la très grande joie, N. T. C. F., de vous apprendre que notre confiance n'a pas été vaine. On n'invoque jamais envain la Sainte Vierge par le souvenir de ses douleurs. Nous avons recouvré notre santé, et nous nous disposons à rentrer dans notre diocèse, pour la célébration de la grande fête de Pâque.

II.

Mais, si éloigné que nous sommes du champ de nos labeurs, et de vous tous qui nous êtes confiés, nous pouvons, devant Dieu qui nous entend, nous rendre le témoignage que nous n'avons pas manqué de penser à vous, tous les jours. Nous avons porté votre souvenir avec nous dans les visites que nous avons faites aux vénérables Sanctuaires de France et de Rome. Nous avons prié N. T. S. Père le Pape, de daigner bénir vos personnes, vos familles et vos travaux chaque fois que nous avons eu le bonheur d'être admis en Son Auguste présence. Nous nous sommes même préoccupé des intérêts de votre santé, et comme nous ap-
prenions avec peine que la grippe et diverses autres maladies avaient atteint un grand nombre de nos diocésains, nous avons prié N. S. P. le Pape d'étendre à notre diocèse, la mesure d'exemption de la loi qua-